

La population canadienne : avenir et conséquences commerciales de son évolution

La Maison Woods-Gordon

Volume 51, Number 1, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104302ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104302ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Maison Woods-Gordon, L. (1983). La population canadienne : avenir et conséquences commerciales de son évolution. *Assurances*, 51(1), 54–63. <https://doi.org/10.7202/1104302ar>

Article abstract

La population canadienne constitue à la fois notre principale ressource et notre plus important marché. Les besoins des consommateurs déterminent en définitive la demande pour la majorité des produits et des services. En vue de planifier des stratégies efficaces à l'égard des marchés à venir, les hommes d'affaires et les gouvernements doivent être au fait des déplacements démographiques et comprendre les répercussions de l'évolution du mode de vie sur les marchés.

La population canadienne : avenir et conséquences commerciales de son évolution

par

LA MAISON WOODS-GORDON⁽¹⁾

54

La population canadienne constitue à la fois notre principale ressource et notre plus important marché. Les besoins des consommateurs déterminent en définitive la demande pour la majorité des produits et des services. En vue de planifier des stratégies efficaces à l'égard des marchés à venir, les hommes d'affaires et les gouvernements doivent être au fait des déplacements démographiques et comprendre les répercussions de l'évolution du mode de vie sur les marchés.



1. RÉPARTITION DE LA POPULATION

Même si le Canada, deuxième plus grand pays du monde, occupe presque 7% du territoire mondial total, sa population n'atteint que 0,5% de la population du globe.

La majorité des Canadiens vivent à moins de 150 kilomètres de la frontière américaine, sur une bande de territoire qui s'étend sur 5 000 kilomètres. Ce schéma de la répartition de la population entraîne des coûts de transport et de distribution élevés et diminue les possibilités de réalisation d'économies d'échelle.

Même si plus de 60% des Canadiens vivent au Québec et en Ontario, une décentralisation régionale de la population est amorcée. Au cours des années 80, les taux les plus élevés d'accroissement de la population seront enregistrés en Alberta, en Colombie britannique et dans les provinces Atlantiques.

⁽¹⁾ On its 50th anniversary, the Woods-Gordon company has produced a brochure on the evolution of the Canadian population, describing probable future tendencies and the commercial consequences. With its permission, we are including here certain extracts. We congratulate the management of Woods-Gordon, and only regret that space does not permit us to include more of the brochure.

The publication is illustrated by well-produced graphs which reinforce the text.

Conséquences commerciales

L'éparpillement des Canadiens sur un vaste territoire entraînera une hausse des coûts de distribution encore plus sévère au fur et à mesure de l'augmentation des prix de l'énergie. Cette situation poussera les entreprises à modifier leurs modes de commercialisation et de distribution.

La commercialisation des biens et des services continuera d'être fonction d'un phénomène poussé d'identification régionale et de la diversification des goûts.

Les possibilités de marché dans l'Ouest du Canada continueront de se propager rapidement en raison de l'immigration massive de Canadiens à la recherche d'un emploi dans les industries pétrolière et gazière ainsi que dans les industries connexes. 55

La mise en valeur récente des ressources énergétiques dans les provinces Atlantiques ouvre la porte à un accroissement démographique et à une hausse du revenu et par le fait même à de nouvelles possibilités d'ordre commercial, particulièrement en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

Les jeunes formeront probablement la plus grande partie de cette migration faisant du secteur des produits de consommation destinés aux jeunes le plus important marché dans ces régions de croissance élevée.

2. URBANISATION

Plus de 75% des Canadiens habitent la ville et plus de 50% de la population habite des centres urbains de plus de 100 000 habitants. Près de 30% des Canadiens vivent dans les trois plus grandes villes : Toronto, Montréal et Vancouver.

Les villes des provinces Atlantiques et des Prairies grandissent plus rapidement que les villes du centre du Canada.

Calgary et Edmonton connaissent un accroissement démographique plus rapide que n'importe quelle autre ville au Canada. Au cours de la période allant de 1976 à 1981, Calgary est devenue la sixième région métropolitaine de recensement (R.M.R.) la plus importante au Canada, dépassant ainsi Winnipeg et Québec.

Même si les prévisions indiquent que l'urbanisation doit se poursuivre, le recensement effectué en 1976 a démontré que le

pourcentage de la population habitant en région rurale s'était légèrement accru passant de 24,0% en 1971 à 24,5% en 1976. Cet accroissement est unique dans l'histoire du Canada. Si le recensement de 1981 démontre que cette tendance se poursuit, bon nombre de centres urbains pourraient en subir des répercussions d'importance.

Conséquences commerciales

56 Une croissance ralentie de l'assiette fiscale dans la plupart des grandes villes entraînera des compressions des dépenses engagées par les villes.

Les villes connaissant une croissance démographique accélérée seront en quête de plus nombreux services d'ordre social, récréatif et communautaire.

Les Canadiens qui iront s'établir dans des régions urbaines à moins forte densité de population et dans des banlieues satellites exigeront une amélioration des transports en commun et des voies de liaison les reliant aux autres centres.

La revitalisation du centre-ville, surtout dans les petites villes, s'intensifiera. D'après les études de revitalisation du centre-ville que nous avons effectuées dans diverses municipalités, nous avons constaté qu'une importance accrue est accordée à l'amélioration des lieux de travail et de résidence au cœur du centre-ville. Cet intérêt renouvelé porté au centre-ville marque un nouveau départ si l'on considère la migration rapide des citadins à l'extérieur des villes depuis les vingt dernières années.

Plus de Canadiens vivront au centre-ville étant donné que les centres commerciaux et les édifices à bureaux seront intégrés aux complexes domiciliaires.

La tendance à accorder une importance accrue au quartier se fait aussi sentir dans les grandes régions métropolitaines. Les associations de marchands à l'échelle locale deviennent de plus en plus populaires favorisant l'épanouissement des communautés. Les programmes de revitalisation donneront aussi une chance aux quartiers de se forger une identité propre.

Les campagnes de publicité et de lancement concentrées dans aussi peu que 10 régions métropolitaines de recensement peuvent atteindre plus de 45% de la population canadienne. Au fur et à me-

sure que les frais de publicité à l'échelle nationale augmenteront, les médias locaux tels les magazines régionaux d'information et la câble-diffusion permettront une réduction réelle des frais de publicité.

Une importante fraction du marché américain est facilement accessible aux principaux centres canadiens. Des changements dans la répartition de la population peuvent amener les fabricants à envisager l'exploitation d'industries de fabrication et de montage ainsi que l'accroissement de leurs efforts de commercialisation dans les régions rapprochées des États-Unis.

57

3. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le taux de croissance de la population canadienne accuse un ralentissement et, selon les prévisions, le taux annuel sera de moins de 1% l'an au cours des années 80. La population totale doit atteindre 25,9 millions d'ici 1990.

En 1961, le taux de natalité canadienne (nombre de naissances par femme en âge de procréer) atteignait un sommet de 3,84%. Ce taux a connu un fléchissement continu depuis lors et a atteint le creux de la vague en 1979 à 1,8%. Un comportement social en pleine évolution et le désir d'accéder à un niveau de vie plus élevé incitent la participation accrue des femmes au sein de la population active.

L'immigration ne constituera désormais plus un apport considérable de nouveaux Canadiens. Des restrictions gouvernementales sévères et une conjoncture économique angoissante ont contribué à une immigration moyenne nette de seulement 35 000 personnes par an de 1976 à 1980 comparativement à 97 000 entre 1971 et 1976. Un taux moyen de 50 000 immigrants par année est prévu au cours des années 80.

Conséquences commerciales

Le ralentissement de l'accroissement démographique se traduira par une croissance plus faible des marchés intérieurs. Afin de maintenir les taux de croissance passés, les fabricants canadiens doivent se tailler une plus grande part des marchés de l'exportation par le biais de méthodes plus sophistiquées relatives à la mise au point de leurs produits et à leur mise en marché à l'échelle internationale. Beaucoup d'entre eux auront besoin d'aide afin de com-

prendre les marchés étrangers, de mettre au point de nouveaux produits et aussi d'élaborer des stratégies permettant de percer le marché de l'exportation.

Une carence d'ouvriers spécialisés parmi les immigrants afin de résoudre la pénurie de main-d'œuvre dans certains corps de métier engendrera la nécessité d'élaborer des programmes améliorés d'apprentissage et de formation. Les difficultés d'obtenir une main-d'œuvre spécialisée à un coût raisonnable mèneront à une automatisation encore plus poussée des procédés de fabrication.

- 58 Le ralentissement de l'accroissement démographique accentuera la concurrence au sein des marchés de consommation. De plus en plus de sociétés l'ont appelé à des études de marché afin de diviser les marchés en divers secteurs et d'exploiter certaines différences entre leurs produits et, par conséquent, d'en augmenter la valeur aux yeux du consommateur. Ces différences peuvent être présentes soit au niveau du produit lui-même, soit au niveau du service qui l'accompagne.

L'hétérogénéité des immigrants au cours des dernières années a contribué à l'augmentation du nombre de communautés ethniques. Au fur et à mesure que progresse la technologie des communications, il devient moins coûteux de faire une publicité qui s'adresse directement à ces communautés et celles-ci exerceront une influence croissante sur les stratégies de mise en marché.

4. RÉDUCTION DE LA TAILLE DES FAMILLES

De nombreuses modifications sont apportées à la structure de la famille canadienne en raison entre autres de la conjoncture économique, de l'acceptation par la société des familles sans enfants, de la participation croissante des femmes sur le marché du travail, de la facilité de recourir à des moyens de contraception efficaces et du nombre croissant de personnes âgées.

Le taux de natalité fléchissant reflète une réduction du nombre moyen d'enfants à la maison par famille qui est passé de 1,9 en 1966 à 1,4 en 1979. Les familles d'un ou de deux enfants vivant à la maison représentent à l'heure actuelle 50% de toutes les familles.

Le nombre de familles mari-femme sans enfants à la maison s'est accru de façon sensible à plus de 30% du total des familles en 1979. De plus en plus, les couples décident de la taille de leur fa-

mille selon des critères comme le nombre d'enfants qu'ils peuvent élever et instruire sans problèmes d'argent tout en maintenant leur niveau de vie.

Les taux de divorce plus élevés contribuent aussi à réduire la taille de la famille. Les familles monoparentales comptent maintenant pour 10% du nombre total de familles ; plus de 80% sont dirigées par la mère et la plupart comptent un ou deux enfants. Les modifications apportées à la législation régissant le divorce font en sorte que les femmes doivent désormais assurer leur propre subsistance si elles sont jugées capables de travailler et de subvenir à leurs propres besoins. Puisque la majorité des divorcés se rema-

59

Conséquences commerciales

L'augmentation du nombre de familles à double revenu et la diminution de la taille des familles et des ménages créeront de plus grandes disponibilités à l'égard du revenu.

L'accroissement au sein de la population active du nombre de mères ainsi que la hausse du nombre de personnes vivant seules entraîneront un pressant besoin de services de garderie et d'horaires flexibles, tant à l'égard des heures de travail que des heures de magasinage ; par conséquent, les avocats, les médecins et les dentistes devront envisager de modifier leurs heures de bureau. La demande pour des services ménagers comme le ménage, l'entretien de la maison, et le lavage s'accroîtra aussi.

Les activités reliées à l'éducation des enfants et aux arts ménagers évoluent en raison des modifications apportées à la structure familiale et, par conséquent, la demande pour les biens et les services change aussi. Par exemple, un enfant à la garderie toute la journée aura besoin de moins de jouets à la maison.

La popularité grandissante des garderies et des centres de même nature aura des répercussions sur les fournisseurs de jouets qui devront répondre à de nouvelles exigences pour des produits robustes.

La fréquence des désintégrations familiales sera peut-être à la base de la création d'un marché pour des services de location à

court terme et les services d'ordre juridique et de consultation seront plus en demande.

5. CROISSANCE DES MÉNAGES

Le taux de formation des ménages se maintiendra à un niveau élevé jusqu'à la fin du siècle, lorsque les derniers venus du baby-boom atteindront l'âge de 30 ans, après quoi le taux de formation décroîtra.

60 La taille moyenne des ménages n'était que de 3,1 personnes par ménage en 1976 comparativement à 3,9 en 1966. Les facteurs suivants contribuent à la réduction de la taille des ménages :

- possibilité pour les personnes âgées de se maintenir en bonne santé et ainsi de préserver leur indépendance plus longtemps
- départ du foyer familial de plus en plus tôt pour les jeunes qui en revanche se marient plus tard
- familles moins nombreuses
- accroissement des familles monoparentales, conséquences des taux de divorce élevés
- accroissement du nombre de femmes au sein de la population active capables de former leur propre ménage
- acceptation sociale des mariages sans enfants.

La proportion des ménages non familiaux devrait passer de 22% en 1976 à plus de 25% de tous les ménages d'ici la fin des années 80 et se maintenir à ce niveau au cours de la décennie suivante.

Conséquences commerciales

La majorité des familles monoparentales sont dirigées par des femmes qui ont de faibles revenus. Ces familles nécessitent des services subventionnés de logement, de santé, d'aide sociale et d'allocations diverses qui en revanche imposeront une charge supplémentaire aux gouvernements.

La taille réduite des ménages entraînera une augmentation de la demande pour des produits vendus en plus petites quantités notamment dans les secteurs de l'alimentation et des produits emballés.

Les maisons, les logements en copropriété et les appartements de petites dimensions seront de plus en plus en demande.

La prolifération de tous genres de logements en copropriété aura pour effet de comprimer la demande pour les articles destinés à l'entretien des propriétés individuelles comme les tondeuses, les souffleuses, les outils de jardinage et les échelles, mais accroîtra la demande pour ce genre d'objets destinés cette fois à l'entretien à l'échelle industrielle et pour les services commerciaux d'entretien.

Étant donné la popularité croissante des petites unités d'habitation, les Canadiens opteront pour des meubles plus petits comme des mobiliers de chambre à coucher plus compacts comprenant moins de meubles et des appareils électro-ménagers de dimensions réduites comme les machines à laver et les sècheuses que l'on peut superposer et qui peuvent être installées dans des appartements plus petits.

61

6. REVENUS ET DÉPENSES

Les dépenses de consommation comptent pour plus de 60% de toutes les dépenses au Canada. En d'autres termes, les possibilités du marché sont en premier lieu déterminées par le montant que gagnent les Canadiens et par la façon dont ils dépensent leur revenu.

Leur travail

De plus en plus de Canadiens travaillent et gagnent un revenu. La population active a connu une croissance rapide pendant les 10 dernières années, période au cours de laquelle les jeunes issus du *baby-boom* de l'après-guerre ont atteint l'âge de travailler. D'ici 1990, lorsque la plupart des jeunes de cette génération seront sur le marché du travail, la population active devrait atteindre 13,6 millions de Canadiens (11,8 millions en 1981).

Évolution de la composition de la population active

L'avènement de l'âge de la génération du *baby-boom* ne constitue pas l'unique élément qui influence de façon marquée la population active ; il faut aussi compter la hausse considérable du pourcentage de femmes sur le marché du travail. La proportion des femmes travaillant à temps complet s'est accrue de plus de 25% en cinq ans, passant de 1,8 million en 1975 à 2,3 millions en 1980.

Parmi les nombreuses raisons de cette hausse, notons les suivantes : une croissance ralentie du revenu réel au cours de la dernière moitié de la décennie passée combinée à l'espérance d'un niveau de vie plus élevé, un accroissement des familles monoparentales dirigées par la mère et l'acceptation croissante de la part de la société des familles sans enfants et des familles de taille réduite.

62 Depuis 1975, la croissance de l'emploi à temps partiel s'est chiffrée à 15,6% tandis que celle de l'emploi à temps complet ne s'est chiffrée qu'à 11,7%. Ces hausses sont en grande partie attribuables aux femmes. Au fur et à mesure que les enfants vieillissent, il en coûte de plus en plus cher pour les élever. La hausse des dépenses et la croissance ralentie du revenu réel incitent fortement les familles à accroître leur revenu. Lorsque les enfants vont à l'école, les femmes peuvent joindre le marché du travail plus aisément.

L'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel est due à l'expansion des industries de services dont bon nombre embauchent une main-d'œuvre non qualifiée travaillant à temps partiel et à très bas salaire. Des innovations en matière de conditions de travail comme le partage du travail ont aussi contribué à accroître le nombre d'emplois à temps partiel.

En 1980, 70% de tous les travailleurs à temps partiel étaient des femmes et près de 50% de toute la population travaillant à temps partiel était âgée de moins de 25 ans.

De plus en plus de travailleurs prennent leur retraite prématurément, ce qui a entraîné une baisse du groupe d'âge des plus de 55 ans sur le marché du travail au cours des dernières années. Cet état de chose est principalement dû à l'amélioration des régimes de retraite, à l'adoption de nouvelles lois par les gouvernements et à l'évolution du mode de vie.

Disponibilité de la main-d'œuvre

Les jeunes issus du baby-boom sont venus gonfler les rangs de la main-d'œuvre plus rapidement que l'économie n'a été en mesure de les absorber. Cette abondance de la main-d'œuvre à laquelle s'ajoute la récession actuelle a entraîné une hausse du chômage, principalement parmi les jeunes. Une évolution de la structure industrielle et de la nature de l'économie ainsi qu'un déplacement des exigences relatives aux compétences laissent de nombreux tra-

vailleurs sans emploi parce qu'ils n'ont pas la formation voulue pour occuper les nouveaux postes.

Le taux de chômage est toujours plus élevé au Québec et dans les provinces Atlantiques que dans le reste du Canada (entre 10,2% et 14,1%), malgré les initiatives du gouvernement à l'égard du développement. Même si le taux de chômage ne baissera vraisemblablement pas à moyen terme, Woods-Gordon prévoit que le Canada connaîtra une baisse à long terme de son taux de chômage d'une moyenne de 7,6% en 1981 à 6,1% d'ici 1990, et ce, malgré le taux élevé que nous connaissons à l'heure actuelle.

63

Syndicalisation

De plus en plus de Canadiens adhèrent à un syndicat. Les employés syndiqués comptaient pour 13% de la main-d'œuvre totale en 1971 ; ce taux était passé à 30% en 1979. Dans le secteur de la construction, la proportion des travailleurs syndiqués a connu une hausse très marquée de 4% à 44%. Les travailleurs du secteur public forment la majeure partie de tous les syndiqués, soit près de 68% en 1979. Les secteurs de l'agriculture et des finances sont les moins syndiqués et ne comptent respectivement que 0,4% et 2,4% de la masse des syndiqués.

De tous les contrats de travail négociés en 1980 et mettant en cause des organismes de plus de 500 employés (à l'exclusion des employés de la construction), 87% ont été conclus sans arrêt de travail. Même si le nombre d'arrêts de travail et d'employés y ayant participé a décliné depuis 1979, les grèves ont été plus longues et la durée moyenne en a été de 20,3 jours en 1980 comparativement à 16,9 jours en 1979. La majorité des conventions collectives devront être renégociées en 1982.